尺寸210x285mm
PK9439说明书　正面　反面

Groupe RG
bien conseillé, mieux protégé

ZAC de la Foullouse
817 Rue Nicéphore Niepce
69800 Saint-Priest – France
Tél. (+33) (0)4 72 23 24 41
www.groupe-rg.com

Notice d'utilisation

CE

Version n°1 de juillet 2014

ISO 13688-2013 » Exigences générales pour les vêtements de protection individuelle
ISO 20471-2013 » Exigences pour les vêtements de signalisation à haute visibilité
EN 343+A1-2004 » Vêtement de protection contre les intempéries

Veste et pantalon FLASH Veste et pantalon ANZIO

EPI de catégorie 2 conforme aux exigences essentielles de santé et de sécurité de la directive 89/686/CEE. L'Attestation d'Examen CE de Type a été délivrée par CENTEXBEL, Organisme Notifié N°0493, situé Technologiepark 7, 9052 ZWIJNAARDE, en Belgique.

Déclaration UE de conformité disponible sur www.groupe-rg.com

Votre protection ►

Ce vêtement à haute visibilité a pour but de signaler visuellement la présence de l'utilisateur, afin de le détecter et de bien le voir dans des situations à haut risque, dans toutes les conditions de luminosité, de jour et de nuit dans la lumière des phares d'un véhicule. Les exigences de performance concernent la couleur et la rétroréflexion ainsi que pour les surfaces minimales et le positionnement des matières utilisées sur le vêtement de protection.
Ce vêtement offre une protection contre l'influence des intempéries, précipitations du type pluie ou neige, brouillard, humidité du sol ou vent.

Législation : « toute personne intervenant à pied sur le domaine routier à l'occasion d'un chantier ou d'un danger temporaire doit revêtir un vêtement de signalisation à haute visibilité de classe 2 ou 3 » *(Version consolidée août 2009, Livre I - 8ème partie, art. 134)*

Le mode d'emploi ◄

Vous êtes utilisateur de ces EPI, nous vous conseillons, avant chaque utilisation, d'en vérifier le bon état des systèmes de fermeture et le bon état de propreté. Chaque EPI doit être porté fermé sur sa hauteur pour optimiser votre visibilité. Cet EPI doit être porté propre car les tâches réduisent la surface hautement visible. Au porter, les parties hautement visibles de la veste doivent toujours restées visibles. Pour optimiser votre protection, nous recommandons le port combiné d'un haut et d'un bas.

Restrictions d'emploi ►

- La protection contre la mauvaise visibilité n'est pas assurée en absence de lumière.
- Ne pas porter par-dessus l'EPI HV des accessoires et articles d'habillement (sac, gilet de froid) qui viendraient couvrir tout ou partie des matériaux hautement visibles.
- Le port d'un vêtement à haute visibilité améliorant la conspicuité ne garantit pas que le porteur soit visible dans toutes les situations.
- L'EPI trop tâché diminue la surface hautement visible de l'ensemble et réduit par conséquent le niveau de protection.
- L'EPI déchiré, ou dont des bandes rétro-réfléchissantes sont décousues n'est plus conforme à la présente norme. Il doit être réparé ou mis au rebut.
- L'isolation thermique peut diminuer après les lavages
- Ne pas porter les manches contrastées avec le gilet à haute visibilité. Le gilet utilisé seul ne doit pas comporter de manches, car elles sont contrastées et viendraient au portar diminuer la visibilité à 360° du porteur.

Reconnaître les points d'usures ◄

Reconnaître les point d'usure : Le tissu est usé lorsque vous constatez que le tissu s'abîme facilement (déchirure), lorsque vous distinguez nettement les fils verticaux et/ou horizontaux qui constituent la trame du tissu.
Si après avoir frotté de votre pouce la rétro-réfléchissant et qu'entre votre pouce et votre index vous sentez ensuite des petits grains, cela signifie que la bande est usée, et qu'elle n'assure plus votre protection de nuit. Le remplacement de l'EPI est nécessaire.

Quelles réparations ? ►

La modification de conception de l'EPI est absolument interdite. Les retouches ne sont pas autorisées sur ces vêtements.

Recyclage : Ne pas jeter votre EPI – Remettre votre EPI usé à votre employeur qui a mis en place une procédure de recyclage des vêtements de travail.

Instructions pour le lavage

Selon les qualités, maximum de 25 cycles de lavage ménager à 40°c pour matériau rétro-réfléchissant
(Sans altération de rétro-réflexion de la bande rétro-réfléchissante, seule cette performance a été testée après ce nombre maximum de lavages)
La chromaticité du coloris fluorescent a été testée après 5 lavages ménagers

Le nombre maximal de cycles de lavage n'est pas directement lié à la durée de vie du vêtement. Sa durée de vie dépend de son utilisation, de son entretien, des conditions de stockage, etc.
Un entretien régulier contribue au maintien des performances de l'EPI. Avant lavage, les poches de l'EPI doivent être vidées. L'EPI doit être lavé séparément d'autres articles couleurs.
Nous reprenons dans le tableau ci-dessous à titre d'information l'explication des symboles d'entretien (Cofreet) figurant sur la vignette CE de votre vêtement de protection. Vous appliquerez les symboles d'entretien de la vignette CE de votre vêtement de protection.

40	*Lavage à 40°c*	Température maximum autorisée. NE PAS UTILISER de lessive contenant des azurants optiques ou des agents de blanchiment (chlore et dérivés interdits)		
	Blanchiment interdit	Blanchiment interdit – Pas de détachage avec des produits à base de chlore (eau de Javel) ou contenant des agents de blanchiment oxygénés –		
	Séchage en tambour interdit	Ne pas utiliser de sèche-linge.	Programme modéré - Sollicitations mécaniques réduites - Température réduite	Programme normal - Séchage sans réserve, à température normale
	Repassage exclu	Repassage interdit	» 100°c	» 150°c	» 200°c (Seul sur bande rétroréfléchissante)
		Les fers à repasser du commerce présentent souvent l'indication des fibres correspondant à chaque température. Pour éviter le lustrage, repasser sur l'envers, sans insister sur les coutures et autres épaisseurs – N'utilisez pas de vapeur sur bande rétro-réfléchissante		
	Nettoyage à sec interdit	Nettoyage à sec interdit	P	Nettoyage à sec autorisé- Il est recommandé d'utiliser uniquement du perchloréthylène pur.

Instructions de stockage

L'EPI doit être stocké dans son emballage d'origine, dans un endroit sécurisé, propre, ventilé, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Innocuité

Cet EPI ne contient pas de substances à des taux tels qu'elles sont connues ou suspectées pour avoir des effets néfastes sur l'hygiène ou la santé de l'utilisateur dans les conditions prévisibles d'utilisation. Sa conception ne provoque aucune irritation ou aucun gêne au porteur.

ISO 20471 - Tableau des Surfaces minimales des matériaux hautement visibles sur vêtement

Etre vu	*Désignation*	Classe 3	Classe 2	Classe 1
De jour	Matière fluorescente	0,80 m²	0,50 m²	0,14 m²
De nuit	Matière rétro-réfléchissante	0,20 m²	0,13 m²	0,10 m²

X ► C'est une des 3 classes (voir tableau ci-contre) qui donne les surfaces minimum hautement visibles présentes sur le vêtement

EN 343 - Protection contre la pluie

Résistance évaporative (confort)			Résistance à la pénétration de l'eau		
	Classe 1	R_{et}>40 m² Pascal/watt		Classe 3	Sup. à 13000 Pa
	Classe 2	20<R_{et} ≤40 m²Pascal/watt		Classe 2	Sup. à 8000 Pa
	Classe 3	R_{et}≤20 m²Pascal/watt		Classe 1	Sup. à 8000 Pa

Note d'information : Il convient que la sudation soit évitée en condition d'exposition continue au froid car l'absorption d'humidité diminue progressivement l'isolation. Nous avons fait le choix d'une isolation optimale plutôt que maximale, des vêtements souples et réglables à des ensembles fermés et fixes permet de mieux maîtriser la sudation. La chaleur et l'humidité sont éliminées plus efficacement par une ventilation du vêtement grâce à des ouvertures réglables et un boutonnage que par une diffusion passive à travers les couches de vêtements. Dans des conditions très froides, très peu voire aucune vapeur d'eau ne s'échappe à travers le matériau parce que l'eau se condense et finalement gèle à l'intérieur du vêtement. Dans certaines conditions d'expositions intermittentes (le travail en chambre froide par exemple) ou dans des conditions proches ou au-dessus de 0 °C, la valeur de résistance à la vapeur d'eau des étoffes augmente de façon significative et les étoffes dont la valeur est faible peuvent contribuer à l'amélioration de l'équilibre thermique et du confort thermique.

Ce tableau ci-contre est un guide pour illustrer l'effet de la perméabilité à la vapeur d'eau sur la durée de port continu recommandée d'un article d'habillement à différentes températures ambiantes.

Durée de port continu maximale ► recommandée pour une combinaison complète composée d'une veste et d'un pantalon sans doublure thermique	*Classes de résistance évaporative*		
Température en °c de l'environnement de travail	*1* R_{et} < 40	*2* 20 <R_{et}< 40	*3* R_{et}< 20
25	*60*	*105*	*205*
20	*75*	*250*	*Sans limite de durée de port*
15	*100*	*Sans limite de durée de port*	«
10	*240*	«	«
5	*Sans limite de durée de port*	«	«

Sélection de la taille

Taille	Stature C	Tour de poitrine A	Taille	Stature C	Tour de taille B
S	164-172	86-94	S	164-172	86-94
M	172-180	94-102	M	172-180	94-102
L	180-188	102-110	L	180-188	102-110
XL	188-196	110-118	XL	188-196	110-118
XXL	196-204	118-129	XXL	196-204	118-129
XXXL	204-212	129-141	XXXL	204-212	129-141